

Mesures adaptatives – Plan d’intervention

L’élève ayant un plan d’intervention nécessitant l’utilisation d’un ordinateur doit fournir l’appareil et s’assurer que tous les logiciels sont fonctionnels et à jour.

Une copie du plan d’intervention doit être remise au secrétariat des cours d’été le premier jour des cours d’été.

Autre cours

Notre commission scolaire a établi un partenariat avec le centre d’apprentissage en ligne de Beauce-Etchemin. L’élève peut suivre un cours en ligne et s’inscrire directement sur le site www.coursenligne.csbe.qc.ca

IMPORTANT : Le résultat obtenu à ce cours est reconnu par notre commission scolaire à condition que l’examen final ait été fait dans un laboratoire surveillé par notre équipe d’enseignants. Voir calendrier des « examens cours en ligne » sur le site www.csdps.qc.ca.

COURS D’ÉTÉ

2018

2^e SECONDAIRE
3^e SECONDAIRE



école des
SENTIERS
s’unir pour la réussite

pour t’inscrire :

29 JUIN DE 12 H À 19 H



Les frais sont payables au moment de l’inscription

Cours offerts

Date :	Lundi 9 juillet au vendredi 20 juillet 2018 50 heures		
Heure :	8 h 45 à 12 h	13 h à 15 h 15	
Lieu :	École secondaire de la Seigneurie 645, avenue du Cénacle, arrondissement Beauport		
Français	2 ^e secondaire	3 ^e secondaire	275 \$*
Mathématique	2 ^e secondaire	3 ^e secondaire	275 \$*
Anglais	2 ^e secondaire	3 ^e secondaire	275 \$*
Science		3 ^e secondaire	275 \$*

*Pour un élève qui ne fréquente pas une de nos écoles secondaires,
70 \$ de plus, pour un total de 345 \$.

Conditions d'admission - modalités

- Avoir suivi le cours en 2017-2018
- Avoir obtenu un résultat final entre 50 % et 59 %
- S'engage à être présent pour toute la durée du cours et à l'examen final

Suivi – Évaluation – Résultats

L'enseignant portera un jugement sur la progression des apprentissages réalisés et communiquera le résultat : **Réussite ou échec**

Réussite du cours d'été Le résultat sera transmis à l'école d'appartenance (le résultat global de juin 2018 sera modifié afin de voir apparaître sur le bulletin 60 %).

Échec du cours d'été L'information sera transmise à l'école d'appartenance (le résultat global de juin 2018 demeure inchangé).

Transport

Un service de navette est offert selon deux parcours :

Parcours 1	Parcours 2
<p>École Le Sommet École des Sentiers Polyvalente de Charlesbourg École Samuel-De Champlain</p> <p>Arrivée : 8 h 35 à la Seigneurie Départ : 15 h 30 de la Seigneurie</p>	<p>École du Mont-Sainte-Anne (Beaupré) Coin avenue Royale/rue Dick (Château-Richer) Église Ange-Gardien (Ange-Gardien) Coin avenue Royale/Notre-Dame (Boischatel) École de la Courvillose</p> <p>Arrivée : 8 h 35 à la Seigneurie Départ : 15 h 30 de la Seigneurie</p>
Coût : 50 \$*	
Payable au moment de l'inscription à un cours d'été	
L'horaire de chaque arrêt sera disponible sur le site www.csdps.qc.ca à compter du 6 juillet 2018	
*Pour un élève qui ne fréquente pas une de nos écoles secondaires; 15 \$ de plus, pour un total de 65 \$.	